



Maîtrise d'ouvrage déléguée



LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUÏÑ CHANTIER - LA BANIIY DU CHANTIER

N° 1_Octobre 2024

LYCÉES PUBLICS E. JAMES ET J. DE THÉZAC - ÉTEL

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 116 lycées publics bretons. Elle investit, chaque année, 110 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéen·nes et aux équipes qui les entourent.

TRANSFORMATION EN COURS !

Cette rentrée 2024 marque le début de travaux très attendus à Étel : la Région investit pour la construction d'un nouveau service de restauration et d'un internat mutualisé entre les lycées Émile James et Jacques Le Thézac. Elle a confié à SemBreizh le pilotage de ces opérations. Construits sur l'emprise d'un parking attenant, le service restauration prendra place à l'angle des rues Emile James et Résidence de la Garenne et l'internat, un peu plus à l'est, sur l'emprise de l'ancien gymnase. La première étape a consisté à déconstruire le bâtiment L abritant le gymnase devenu vétuste.

Le service restauration

Sur une surface totale de 1 400 m² de planchers, le service restauration offrira un nouveau confort aux internes et demi-pensionnaires et de meilleures conditions de travail aux équipes qui prépareront les 450 repas servis chaque jour. Il sera composé d'une salle de restauration permettant d'accueillir de manière simultanée jusqu'à 200 élèves et 37 personnels des deux lycées et d'espaces techniques : zones dédiées à la préparation et à la distribution des repas, des réserves,

une laverie, des vestiaires et locaux dédiés aux agent·es de restauration. Le bâtiment abritera aussi deux logements de fonction.

Un internat confortable et fonctionnel

Dans l'alignement de la restauration, sera créé un nouvel internat lui aussi mutualisé. Composé de 10 chambres dont 2 adaptées aux personnes à mobilité réduite, il permettra d'accueillir jusqu'à 36 internes. Propice au repos, chaque chambre disposera d'un espace de travail individuel pour chaque interne. Des espaces communs favoriseront les échanges et la création de liens entre les internes des deux lycées avec une salle de pratiques sportives de 200 m², une salle d'activités, un foyer, une salle multimédia et une salle d'étude. La capacité d'accueil des deux lycées sera ainsi portée, au total, à 216 internes.

Et après ?

Après la mise en service de ces équipements, fin 2026, la Région prévoit une nouvelle phase de travaux avec la rénovation de l'internat existant et la restructuration du bâtiment hébergeant l'actuel service de restauration.



© EPI Images / Région Bretagne

« Notre ambition est de faire des lycées publics bretons des lieux propices à l'apprentissage, évidemment, mais aussi, à l'épanouissement et à l'engagement de nos jeunes. En 2024, nous dédions 15% du budget régional (297 M€), à la vie lycéenne : dotations aux établissements, restauration, hébergement, équipements, entretien et adaptation du bâti. Dans ce cadre, rénover le patrimoine bâti des lycées pour qu'il soit à la fois fonctionnel et performant d'un point de vue énergétique constitue une priorité d'action. Ainsi les projets portés pour les lycées d'Étel s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. »

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



© Archipôle



© Archipôle

Perspective du futur service restauration mutualisé vu depuis la rue Émile James avec, au second plan, l'internat. Le bois sera très présent dans ces nouvelles constructions tant en intérieur qu'en extérieur.



L'énergie produite par les panneaux photovoltaïques en toiture de l'internat sera autoconsommée par l'établissement.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

La Région s'attache à réduire l'empreinte carbone de ses projets immobiliers. Ainsi, la construction des deux nouveaux équipements s'appuiera en partie sur des matériaux biosourcés notamment pour les faux-plafonds en laine de bois, les peintures aux algues, la charpentes en bois. Le bois sera également très présent dans les parements intérieurs ; il contribuera à créer des espaces chaleureux. Le niveau 2 du label biosourcé est visé pour le bâtiment restauration et le niveau 3 pour l'internat. De plus, l'isolation performante et l'étanchéité à l'air en feront des équipements économes en énergie.

son patrimoine bâti pour y installer des panneaux photovoltaïques. Ainsi, 175 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture du nouvel internat. Avec une puissance attendue de 36 kWc, l'énergie produite sera consommée par l'établissement.

Attention travaux

Mener des travaux dans un établissement en fonctionnement impose rigueur et organisation. Ici, les travaux ont lieu dans une zone éloignée et indépendante des flux des élèves et des usagers. Cependant le respect des zones de chantier et des consignes de sécurité, par toutes et tous, reste indispensable.

En lien avec les entreprises, nous nous efforçons également de limiter les nuisances liées au bruit notamment.

Le parking sur lequel sont construits les deux nouveaux équipements n'étant plus disponible, les conducteurs sont invités à stationner sur les autres parkings de la rue Émile James.

Production d'énergie solaire

Alors que la Région veut accroître la production d'énergie renouvelable en Bretagne, elle valorise les surfaces disponibles sur

Végétalisation et eaux pluviales

Le projet permettra également de végétaliser davantage le site en créant de nouveaux espaces paysagers et en optant pour des places de stationnement en pavés enherbés plutôt que bitumés. Située en zone Natura 2000, l'opération porte également une attention particulière à la récupération et la valorisation des eaux de pluie : la création de noues plantées et d'un bassin d'orage favoriseront l'infiltration des eaux dans le sol et éviteront les rejets dans le milieu naturel.



Les chambres composées d'espaces nuit et d'espaces de travail.

LOCALISATION DES ZONES DE TRAVAUX



1 - Le futur service restauration

2 - Le nouvel internat

3 - L'internat à rénover et la restauration à restructurer après 2026

Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne
Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh
Maîtrise d'œuvre : Archipole (architecte),
AUAS Ingénierie, Horizons, Kegin Ingénierie, Alhyange,
Transfaire, C. Poder, Apyc

Les chiffres du projet (phase 1)

Montant de l'opération : **7,5 millions d'euros**
Durée des travaux : **26 mois** (d'octobre 2024 à décembre 2026)
Surface totale : **2 300 m² de planchers**
(1 400 m² pour le service restauration, 980 m² pour l'internat)

RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN



283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
facebook.com/regionbretagne.bzh | [@region_bretagne](https://instagram.com/region_bretagne)
www.bretagne.bzh